

Processus du plan d'intervention

Actions pédagogiques universelles pour tous + Réponse à l'intervention (Pyramide de RAI)

Pour tenir compte de la diversité des élèves, l'enseignant de la salle de classe pose des actions pédagogiques universelles.

Le modèle de la réponse à l'intervention (RAI) permet de créer des liens entre toutes les composantes de l'école, ce qui favorise une intervention rapide et efficace auprès des élèves.

Cueillette de données de l'enseignant

Il note ses observations, ses interventions, les actions pédagogiques essentielles, etc.

Lorsque certaines actions pédagogiques universelles deviennent essentielles aux apprentissages de l'élève qui, autrement, éprouverait des difficultés, il devient essentiel de consigner ces informations au dossier de l'élève à l'aide du formulaire des actions pédagogiques essentielles.

Plan d'action

Lorsqu'une situation problématique persiste

Malgré la mise en place d'actions pédagogiques essentielles, certaines situations demeurent problématiques. L'enseignant doit donc réaliser un plan d'action dans lequel il décrit les forces et défis de l'élève en lien avec la situation d'apprentissage problématique et établit les stratégies et interventions qu'il met à l'essai pour aider l'élève.

Rencontre avec la direction d'école

L'enseignant présente son plan d'action à la direction d'école et ils en font l'analyse. La direction d'école peut proposer à l'enseignant l'accompagnement d'un des membres de l'équipe stratégique scolaire ou communiquer le plan d'action à l'équipe stratégique scolaire.

Consultation à l'équipe stratégique scolaire

Accompagnement d'un membre de l'équipe stratégique scolaire

Ou

Possibilité d'élaborer les grandes lignes du PI en équipe avec les parents

L'équipe stratégique peut proposer l'accompagnement par un des membres ou, si l'équipe choisit d'élaborer le plan d'intervention, il est nécessaire que l'équipe stratégique consulte tous les intervenants qui soutiennent l'élève auprès de l'élève et que tous s'entendent sur les éléments à inclure dans le plan d'intervention (PI).

Rédaction du PI

La personne est désignée par l'équipe stratégique scolaire

L'équipe stratégique scolaire désignera un de ses membres qui rédigera le plan à l'aide du gabarit provincial.

Mise en œuvre du PI par l'enseignant

En collaboration avec divers intervenants

Lorsqu'ils planifient les activités d'apprentissage et d'évaluation, l'enseignant et les intervenants tiennent compte des résultats attendus dans le plan d'intervention de l'élève et appliquent les stratégies qui y sont répertoriées.

Suivi du PI

Avec les parents et apporter les modifications, s'il y a lieu

Il importe que, tout au long de l'année, aux dates déterminées, l'enseignant et les intervenants constatent la pertinence des résultats attendus et l'efficacité des stratégies décrites dans le plan afin de partager leurs observations au moment de la révision du plan d'intervention. Il faut assurer la communication des modifications au plan avec les parents.

Participation du district

Si étude de cas pour PAS ou autre

La personne responsable des programmes d'adaptation scolaire (PAS) au district doit participer à la décision de donner ou non un programme d'adaptation scolaire à un élève.